

Parution le 10 octobre 2023

Commission Départementale de l'Arbitrage

PV n° 18 – 2023/2024

Réunion du 8 Octobre 2023 – FIA 2

Sous la présidence de Monsieur Yann AUGÉ

Participant : Messieurs Francis FRAMMERY et William VIMEUX

La commission des arbitres communique ci-dessous les arbitres ayant réussi l'examen théorique suite au cours des vendredi 29 septembre, samedi 30 septembre, vendredi 6 octobre et samedi 7 octobre 2023.

BEAUMONT Gabriel 2544597347	527664 J.S. RACQUINGHEM
BECK Jeff 2547986889	501069 A.S. ETAPLES
BRUTEL Clément 2548051157	500292 U.S. MONTREUIL S/MER
COUPIN Kayron 2547612772	529113 F.C. SANGATTE
DEMAREST Méline 2548252480	515126 A.S. AUCHY LES HESDIN
D'HONDT Arthur 2547519584	525344 AM. LAIQ. CAMIERS
DOZINEL Steven 9603883825	530982 U.S. VIEIL HESDIN
DUGNY Charles 1920714342	525643 A.S. TOURNEHEM
FALKIEWICZ Léo 2548405904	501069 A.S. ETAPLES
KHADRI Yacine 2547193437	522908 FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
LEROY PARISSEAUX Valentin 2547565868 *	500283 J.S. DESVRES
LEPRETRE Carl 2546751238	525344 AM. LAIQ. CAMIERS
NAYET Laura 2547956989	500332 LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE
PONCHE Benoit 2543271563	536158 A.S. FILLIEVRES
POTTIE Julien 9604394949	522908 FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
SAVREUX Florian 2547966122	500292 U.S. MONTREUIL S/MER
VANNOYE Grégory 1906840223	522908 FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
VARENNES Antoine 2398050974	525817 A.S. CUCQ

(*) Candidat n'ayant suivi que la journée du 7 octobre suite à absence le samedi 23 septembre 2023.

Ces arbitres ont suivi la formation administrative ce dimanche 8 octobre 2023 au sein du district, et, sont désignables pour le compte du District Côte d'Opale à compter de la date de parution du PV sous réserve que le club fasse la demande de licence.

Deux candidats de la session de Saint-Martin Boulogne n'ont pas suivi la formation administrative en complément de la formation ; Ils demeurent non désignables.

Un arbitre n'a pas obtenu la note minimale en théorie.

Un stagiaire est du district ARTOIS, Monsieur DUPUICH Quentin 2543327106 – 522412 F.C. HERSIN.
Les informations seront transmises à la CDA Artois.

Remerciements au club de U.S. ATTIN pour le prêt de ses installations

Remerciements aux formateurs (Claude A., Francis et William) qui ont œuvré pour cette pleine réussite

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président
Yann AUGE

Le responsable F.I.A.
William VIMEUX

Le responsable Recrutement CDA
Francis FRAMMERY

Le secrétaire
Patrick QUENIART